MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
de Bretagne et gendarmerie
pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 10559 du 10 février 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : *IOCJ1202735S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 81822 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128643S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mars 2012:

Seret, Philippe	Nigend : 108 338	Numéro de livret de solde : 5 147 590

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2012:

Lartigau, Patrick	Nigend : 99 302	Numéro de livret de solde : 5 108 438

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er mars 2012:

Savoye, Olivier	Nigend : 159 688	Numéro de livret de solde : 8 016 890
Bitot, Bruno	Nigend : 166 721	Numéro de livret de solde : 8 022 906

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2012:

Launay, Yoann	Nigend : 215 921	Numéro de livret de solde : 8 069 678

Fait le 10 février 2012.

Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
A. Giorgis